
Adresse des membres du comité de surveillance d'Etampes, section du Midi, qui félicitent la Convention sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 21 brumaire an II (11 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du comité de surveillance d'Etampes, section du Midi, qui félicitent la Convention sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 21 brumaire an II (11 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 8;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40144_t1_0008_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

† La Société des Aix, district de Bourges, remercie la Convention nationale de sa loi sur le *maximum*, et de toutes les mesures révolutionnaires qu'elle a prises : elle informe la Convention que le représentant du peuple Laplanche a tout fait rentrer dans l'ordre.

L'insertion de cette adresse au « Bulletin » est décrétée (1).

Suit l'adresse de la société populaire de la commune des Aix (2) :

Adresse à la Convention nationale.

« Citoyens représentants,

« La Société populaire de la commune des Aix, district de Bourges, département du Cher, qui court à pas de géant dans les sentiers révolutionnaires, et qui conduit à la sainte Montagne, veut aussi payer son tribut de reconnaissance aux dieux tutélaires de la France pour la loi bienfaisante de la taxe des denrées, et pour toutes les mesures révolutionnaires qu'ils ont prises depuis le 31 mai dernier.

« La société a encore la satisfaction de vous apprendre, citoyens représentants, que les opérations révolutionnaires du montagnard Laplanche ont tout replacé dans l'ordre; elles ont réchauffé le patriotisme des modérés, et enfoui dans la fange du marais les aristocrates et les fédéralistes.

« La Société jure qu'elle ne fera ni paix ni trêve avec les ennemis de la République; elle vous conjure, au nom de la République, au nom de la patrie que vous avez sauvée, de ne pas abandonner votre poste avant d'avoir déclaré la liberté et la France hors de danger.

« Fait et arrêté à la séance du 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« NAUDIN, président. »

Le comité de surveillance d'Étampes, section du Midi, félicite la Convention nationale sur ses travaux; il la presse de rester à son poste.

L'insertion au « Bulletin » est décrétée (3).

Suit l'adresse du comité de surveillance d'Étampes (4).

Les membres du comité de surveillance de la commune d'Étampes, section du Midi, à la Convention nationale.

« Représentants du peuple

« Le comité de surveillance de la commune d'Étampes, section du Midi, révolutionnairement régénéré par Couturier, votre collègue, vous témoigne sa vive reconnaissance sur vos glorieux travaux; donner aux Français une Constitution fondée sur la liberté et l'égalité; l'assurer au milieu de l'orage qui la menace de toutes parts, tel est le devoir que vous vous êtes imposé. Les scélérats ourdissent en vain des trames perfides pour renverser cette œuvre

sacrée, leurs efforts sont impuissants, et d'un bras victorieux vous terrassez tous les ennemis du bien public.

« Montagne immortelle! C'est de ta cime que tu dispenses les bienfaits, qu'une sage Constitution nous procure, c'est toi qui conjure la tempête que de barbares préjugés suscitent continuellement; lance la foudre, qu'elle écrase d'un seul coup cette hydre destructrice qui, sous mille formes différentes, assiège le temple de la liberté, emploie sans cesse ces mesures salutaires qui ont fait tomber la tête des tyrans, et qui viennent encore de pulvériser les monstres qui respiraient dans son sein, le salut de la patrie l'exige, et le peuple le veut.

« Vertueux représentants, la patrie vous a confié le vaisseau de la République, ne l'abandonnez pas dans sa course rapide, et qu'il arrive heureusement au port.

« Nous qui sommes appelés à des fonctions importantes, nous qui voulons ardemment le salut du peuple, nous qui poursuivons ses ennemis jusque dans leurs repaires ténébreux, nous vous conjurons, par la liberté, par l'égalité, par vos travaux enfin, de rester au poste que vous occupez, jusqu'à ce que le sol de la liberté ne soit plus souillé par ces hordes d'esclaves qui le deshonnorent, et jusqu'au moment où le peuple jouira sans trouble de l'heureuse existence que la Constitution lui assure.

« Tranquilles alors, vous viendrez jouir avec nous du fruit de votre ouvrage, et la postérité vous offrira, d'âge en âge, le tribut de sa reconnaissance.

« Alors, comme aujourd'hui, nous nous écrierons encore : *Vive la liberté et l'égalité! Vive la République et vive la Montagne!*

« Les membres du comité de surveillance de la commune d'Étampes, section du Midi. »

(*Suivent 10 signatures.*)

La commune et la Société populaire de Bercy félicitent la Convention sur ses travaux, l'invitent à les continuer, et promettent de la soutenir de leurs bras et de leur patriotisme.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » sont décrétées (1).

Suit l'adresse de la commune et de la Société populaire de Bercy (2).

La commune et la Société populaire de Bercy, à la Convention nationale.

« Citoyens représentants,

« Nous ne sommes pas les premiers à vous féliciter sur vos immenses travaux, mais aussi nous ne sommes pas des derniers à y applaudir.

« Des républicains ne doivent parler que quand ils ont agi, et nous voulions vous offrir à la fois les hommages que la Montagne a droit d'attendre de tout Français, et la preuve de l'exécution de toutes vos lois.

« La commune de Bercy est peu nombreuse et peu aisée, cependant plus de cent défenseurs de la patrie sont sortis de son sein, chargés des

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 146.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 768.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 147.

(4) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 768.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 147.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 768.